



Notre activité s'intensifie, ... nous nous adaptons !

 À lire en page 2 (Édito)



pages **2-3**

ACTUALITÉS

- Électrification et compétences, au cœur de la stratégie d'EuropeOn
- Réseaux électriques: quelle place dans la stratégie énergétique de l'Europe?

Zoom sur...

- 2023: une année dynamique!
- Un nouvel outil pour promouvoir la profession

page **4**

ÉNERGIE & CLIMAT

- Photovoltaïque, une réglementation en ébullition
- Dispositif Éco Énergie Tertiaire: changement de règle envisagé pour les bureaux?

pages **5**

RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT

- Attention aux luminaires à bas coût !!!
- SEVE, un nouvel éco-comparateur

page **6**

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

- Travaux à proximité des réseaux télécoms
- Une nouvelle Ingénieure Conseil Sécurité
- Prévention et la sécurité des activités ferroviaires

page **7**

SOCIAL & ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

- Une mobilisation réussie des adhérents du SERCE au Forum virtuel d'Enedis
- Le SERCE, partenaire de UpikaJob
- GIRL'S Day : tous les métiers sont mixtes !

page **8**

EN BREF

- Nomination
- Nouveaux membres
- Publication
- Le SERCE dans la presse
- Agenda

NOTRE ACTIVITÉ S'INTENSIFIE, ... NOUS NOUS ADAPTONS!

« L'année 2023 fut remarquable en matière de croissance pour nos adhérents, à plus de 9%.

Si tous les marchés progressent, le poids économique des secteurs industriels et tertiaires représentent près des deux tiers de l'activité de la profession. Il atteste la montée en puissance des enjeux liés à la décarbonation et à la transition énergétique, auxquels nos entreprises apportent des solutions concrètes. Beaucoup d'entre elles ont modifié leurs organisations pour répondre au mieux à ces marchés.



Jean-Pascal de PERETTI
Président du SERCE

Si l'activité est soutenue, l'ampleur des efforts à fournir pour atteindre les cibles de décarbonation

(-55% de tCO₂ dans 6 ans par rapport à 1990) doit conduire à une accélération du rythme des travaux. Face au défi des finances publiques contraintes et au mur d'investissements à réaliser, qu'il s'agisse des réseaux et infrastructures électriques, du renouvellement du parc nucléaire ou de l'accélération de la production et de l'autoconsommation d'énergies renouvelables, de la mobilité électrique ou de l'optimisation énergétique du parc immobilier ou des process industriels, les entreprises du SERCE ont plus que jamais un rôle majeur à jouer, sur le terrain et dans le débat public.

Une évolution qu'il nous faut également opérer au sein du SERCE, en déclinant deux axes : un s'appliquant à maintenir le dialogue avec les grands donneurs d'ordres et les territoires dans le domaine des réseaux et infrastructures, l'autre visant à donner davantage de visibilité à la profession sur les usages tertiaires et industriels, notamment en matière d'optimisation énergétique, d'électrification et de digitalisation. De nouvelles commissions seront créées d'ici la fin de l'année pour enrichir ces réflexions et mieux accompagner nos adhérents.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces mutations de notre activité et du SERCE lors de notre assemblée générale le 20 juin prochain. Dans cette même logique, notre conférence portera sur le thème de l'intelligence artificielle et les entreprises de la transition énergétique et numérique. La croissance de demain est décidée par les choix que nous opérons aujourd'hui; nous souhaitons renforcer le rôle du SERCE comme lieu des débats autour de ces choix.

ACTUALITÉS



ÉLECTRIFICATION ET COMPÉTENCES, AU COEUR DE LA STRATÉGIE D'EUROPEON

À l'approche des élections européennes, qui se dérouleront le 9 juin prochain, EuropeOn, l'association européenne des installateurs électriciens, à laquelle le SERCE participe, a publié un manifeste politique, intitulé « Électrification & emplois locaux : concrétiser la transition énergétique pour tous les Européens ».

Afin de porter la part de l'électricité à 35% de l'énergie finale consommée en 2030 dans l'UE (près de 23% actuellement), l'association appelle à l'établissement d'un plan d'action ambitieux, en s'assurant notamment que les subventions répondent à cet enjeu. Les politiques fiscales, économiques et énergétiques devraient notamment inciter au recours à l'électricité plutôt qu'aux énergies fossiles, en s'inscrivant dans le long terme, pour donner davantage de visibilité aux consommateurs et aux investisseurs.

Une position qui rejoint celle défendue par le SERCE dans sa réponse à la consultation sur le Projet de loi de Programmation Energie Climat (LPEC), qui prévoyait alors de doubler la part d'électricité dans la consommation d'énergie finale d'ici à 2050.

Parallèlement à l'électrification des usages, EuropeOn insiste également sur leur digitalisation et la nécessité de pouvoir accéder facilement aux données, selon les meilleurs standards d'interopérabilité et de cybersécurité.

La réussite de la transition énergétique repose aussi sur une bonne adéquation des compétences, en nombre comme en qualité. La réalisation de diagnos-

tics réguliers d'évaluation des besoins en effectifs du secteur de l'installation électrique doit permettre de mieux armer les politiques d'éducation et de formation au profit des métiers de notre secteur.

Dans ce sens, le SERCE a présenté fin janvier au groupe de travail « Compétences » d'EuropeOn la méthodologie utilisée dans le cadre du Contrat d'Étude Prospective (CEP) de la filière électrique réalisé en 2019. Ce dernier chiffrait alors à 600 000 les effectifs de la filière en France, dont 420 000 pour la partie installation/maintenance (en 2018) et estimait à 200 000 le nombre de nouveaux emplois (d'après les objectifs de la PPE 2019-2028). Le SERCE appelle à actualiser ces données désormais dépassées, au regard des enjeux de décarbonation du mix énergétique et de l'électrification des usages.

EuropeOn propose également de débloquer des financements européens pour soutenir toutes les actions de formation, notamment l'apprentissage et la formation continue, pour aider en particulier les PME & ETI à s'adapter.



CONSULTEZ LE MANIFESTE D'EUROPEON

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES: QUELLE PLACE DANS LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DE L'EUROPE?

Parmi les infrastructures énergétiques, les réseaux électriques sont ceux dont l'organisation et la gestion sont à considérer au niveau européen. En effet, le réseau continental européen est le plus grand réseau électrique du monde en puissance raccordée et s'étend sur 24 pays.

Si les réseaux doivent connaître d'importants travaux pour les dimensionner aux besoins croissants d'électricité, les interconnexions entre les pays seront tout particulièrement renforcées. Ces dernières sont les piliers du marché intérieur de l'électricité, permettant aux pays de se compléter en matière de production et de demande, ainsi que de pallier l'intermittence des énergies renouvelables par effet de foisonnement.

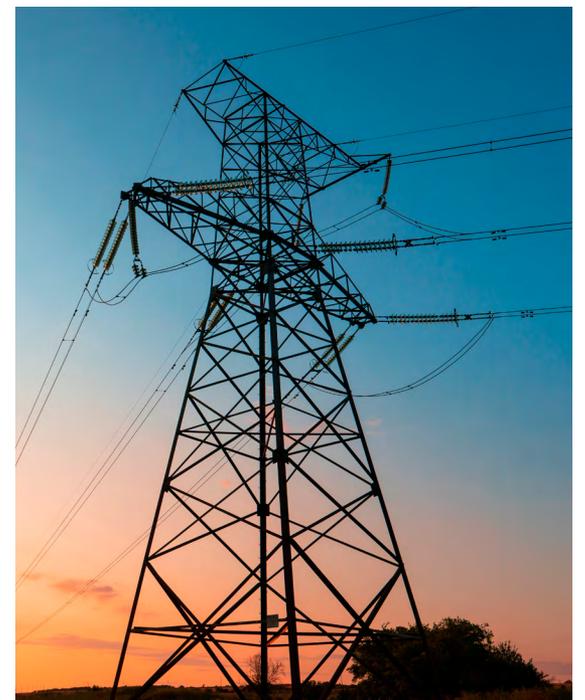
Dans un contexte de renouvellement des institutions européennes (élections en juin), les acteurs du secteur appellent au renforcement des réseaux électriques pour accompagner la transition énergétique et assurer la souveraineté de l'UE sur ce sujet.

Certes, la Commission européenne a proposé un plan d'action sur les réseaux électriques en novembre 2023, afin de mieux les planifier, les financer et les déployer. Selon elle, 584 Mds € seront nécessaires d'ici 2030 pour moderniser les réseaux électriques.

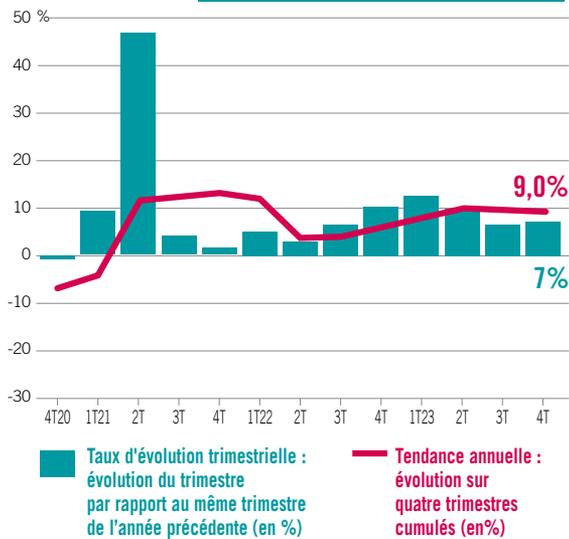
Néanmoins, les institutions européennes demeurent pour l'heure muettes sur la manière de procéder pour trouver cette somme, ainsi que pour répondre aux défis des compétences nécessaires pour conduire ces travaux de modernisation du réseau.

La présidence belge du Conseil de l'UE souhaite s'emparer du sujet, sur lequel de nombreuses propositions ont déjà été faites, notamment par Entsoe, l'Alliance pour l'électrification et Eurelectric.

Nul doute que la future Commission devra inscrire la modernisation du réseau électrique européen parmi ses priorités, tant son développement est crucial pour assurer le succès d'une transition énergétique largement dépendante de l'électrification des usages.



ZOOM SUR...



Source : SERCE / XERFI Spécific

2023 : UNE ANNÉE DYNAMIQUE !

Le baromètre d'opinion réalisé par Xerfi Specific pour le SERCE atteste de la remarquable vitalité de la profession en 2023 !

L'activité au dernier trimestre a progressé de 7%, rapporté à un 4^e trimestre 2022 déjà dynamique. Sur l'ensemble de l'année 2023, le rythme de progression est encore plus élevé et estimé à 9%.

Cette tendance s'observe sur l'ensemble des trois grands segments d'activité de la profession, selon des ampleurs différentes.

Comme en 2022, l'activité « **Industrie** » enregistre les meilleures performances du secteur au 4^e trimestre 2023, avec une augmentation du chiffre d'affaires de 11,5 % à un an d'intervalle. L'année 2023 se conclut par une forte progression de 13,1%.

L'activité « **Réseaux et infrastructures** » a bénéficié également d'une demande soutenue en cette fin d'année, avec une hausse du chiffre d'affaires de 8% au 4^e trimestre 2023, par rapport au 4^e trimestre 2022. La tendance annuelle s'est renforcée pour atteindre 6,9% à l'issue de l'année 2023.

En revanche, l'activité « **Tertiaire/Bâtiment** » a subi un ralentissement de l'activité depuis cet automne, et n'a progressé « que » de 2% au dernier trimestre. L'année 2023 s'achève toutefois par un chiffre d'affaires en croissance de 8%.

Au vu des carnets de commande fin décembre, la dynamique devrait se poursuivre début 2024.



CONSULTEZ LES RÉSULTATS DU BAROMÈTRE DU 4^e TRIMESTRE 2023 DEPUIS LE SITE serce.fr > Publications (accès réservé aux adhérents)

DÉCOUVRE LES MÉTIERS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

metiers-electricite.com



UN NOUVEL OUTIL POUR PROMOUVOIR LA PROFESSION

Le SERCE a diffusé début avril le premier numéro d'une newsletter, destinée à mieux faire connaître les métiers de la profession aux prescripteurs de l'orientation (représentants des Bureaux des entreprises des lycées proposant des formations dans le domaine de l'électricité, Centres d'Information et d'Orientation, lycées d'enseignement technologique, établissements partenaires...).

L'objectif : faire découvrir chaque trimestre la richesse des métiers des entreprises du SERCE dans un domaine d'activité particulier (bâtiments, industrie, mobilité, réseaux et infrastructures...), à travers des témoignages et des actions mises en place par nos adhérents, en lien également avec les nombreuses ressources du site www.metiers-electricite.com (fiches métiers, vidéos, description des secteurs d'activité, focus sur les formations...).



CONSULTEZ LA NEWSLETTER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du SERCE

20 juin 2024
10h30 - 13h

FNTF - 3 rue de berri, Paris 8^e

SUIVIE D'UNE CONFÉRENCE

SERCE
Les entreprises de la transition énergétique et numérique

Les entreprises du SERCE passent à l'IA

Au Jardin d'acclimatation
Jeudi 20 juin 2024

de 17h30 à 18h30
accueil à 16h45



SAVE THE DATE

FOCALES
FORUM DES LUMIÈRES DURABLES

Nogent-sur-Marne (94)

LE DÉCRET BACS ET LE PILOTAGE DE L'ÉCLAIRAGE DU BÂTIMENT TERTIAIRE

• 4 juin 2024

Depuis le 7 avril 2023, la réglementation impose le recours à une Gestion Technique centralisée du Bâtiment (GTB), lorsque la puissance CVC est supérieure à 70kW. L'éclairage fait bien entendu partie des usages qui doivent être pilotés.

Comment l'éclairage peut-il s'insérer efficacement dans la GTB ? Quelles en sont les opportunités, et les risques ? Comment interfacer l'éclairage avec la GTB ?

Pour répondre à ces questions, **Marc-André MERLET, membre de la Commission « Efficacité Énergétique » du SERCE** participera le 4 juin prochain à une conférence « **Le décret BACS et le pilotage de l'éclairage. Enjeux, risques et opportunités** », à l'occasion du **Forum FOCALLES 2024**, organisé par le **Cluster Lumières**.



Plus d'information sur : www.focales-forum.info

LA LUMIÈRE RECRUTE !

• 5 juin 2024

La filière de l'éclairage recrute.

Quelles sont les carrières offertes ? Quelles formations suivre ? Avec quelles perspectives ?

A l'occasion de cette table ronde, **Cécile VIGNERON, Responsable Écoles et entreprises du SERCE** interviendra pour rappeler notamment la nécessité d'intégrer au cursus de formation un volet « digitalisation », le réseau d'éclairage étant désormais de plus en plus souvent connecté, pour proposer de nouveaux services associés.



PHOTOVOLTAÏQUE, UNE RÉGLEMENTATION EN ÉBULLITION

Fin 2023, le photovoltaïque représentait en France une puissance installée de 20 GW, pour une production annuelle de 22,7 TWh, au moins 5 fois plus élevée qu'il y a 10 ans. Le rythme annuel de raccordement s'amplifie depuis 3 ans : il est ainsi passé à plus de 2 GW/an (vs moins d'1 GW/an durant la période 2014-2020).

Cette accélération devrait se poursuivre pour répondre aux objectifs européens (au moins 42,5 % d'EnR dans la consommation finale d'énergie brute en 2030).

Pour permettre à ses adhérents de suivre l'évolution du cadre réglementaire, le SERCE a dressé un état des lieux des textes en vigueur : trajectoires, dispositifs de soutien, zones d'accélération, et nouvelles obligations (toitures, parkings, espaces naturels) et autoconsommation sont tour à tour abordés.



CONSULTEZ LE LIVRET
« Photovoltaïque : état des lieux ; tendances et cadre réglementaires » (réservé aux adhérents du SERCE)



Vincent DEYME

Membre de la Commission « Efficacité énergétique » du SERCE (VINCI Energies Building Solutions)

Le livret « Photovoltaïque : état des lieux, tendances et cadre réglementaire » du SERCE a été conçu dans le but d'établir un panorama exhaustif, de clarifier la réglementation et le marché, afin d'accompagner les entreprises intervenant sur le marché des installations photovoltaïques et de l'autoconsommation en France. Notre objectif est d'aider les entreprises du SERCE à naviguer à travers les évolutions réglementaires,

parfois complexes à appréhender. Nous avons traduit les décrets et lois dans un langage professionnel et technique, facilitant ainsi la tâche des entreprises pour conseiller au mieux leurs clients.

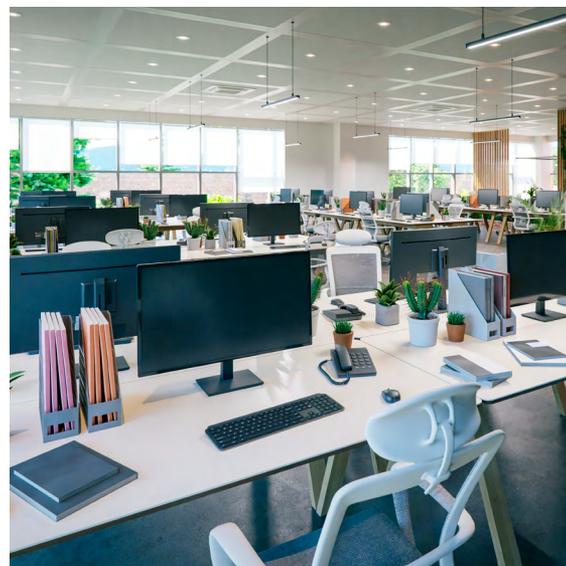
Bien que la réglementation fixe un cadre, il est important selon nous de ne pas la percevoir comme une contrainte, mais plutôt comme une opportunité de rentabiliser ces projets, que ce soit par l'autoconsommation ou la revente d'énergie. Les décrets visent à éclairer les acteurs plutôt qu'à les contraindre, en encourageant la mise en place de projets rentables et favorables à la décarbonation.

Le principal frein demeure les délais administratifs qui sont en fort décalage avec le rythme de parution des tarifications de rachat de l'électricité.

Avec l'émergence relativement récente du marché de l'installation et de la maintenance des panneaux photovoltaïques, de nombreuses entreprises souhaitent s'y engager.

Il est primordial de collaborer avec des professionnels expérimentés, capables de guider le maître d'ouvrage dans le choix du matériel, de garantir sa qualité et sa performance, mais également d'assurer l'entretien et la maintenance des produits. Il s'agit d'un métier à part entière nécessitant des compétences spécifiques.

Les entreprises du SERCE accordent une grande importance à l'entretien, au suivi des performances et à la sécurité des personnes et des biens, notamment en minimisant les risques.



DISPOSITIF ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE : CHANGEMENT DE RÈGLE ENVISAGÉ POUR LES BUREAUX ?

La programmation de la politique énergétique de la France, prévue pour un examen parlementaire à l'automne, définit des objectifs chiffrés en matière de politique énergétique et de décarbonation.

En France, les bureaux représentent près de 25 % des consommations d'électricité du secteur tertiaire.

Dans le cadre du Dispositif Éco Énergie Tertiaire, les objectifs en valeur absolue des sous-catégories de bureaux ont été publiés dans l'arrêté dit « Valeurs absolues II » du 13 avril 2022. Cependant, d'après l'analyse de l'administration, les données déclarées sur OPERAT attesteraient une surestimation des valeurs proposées dans l'arrêté, facilitant ainsi grandement l'atteinte des objectifs.

La Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) a entamé cet automne une nouvelle concertation auprès de l'ensemble des représentants des acteurs concernés (foncières, ingénierie, constructeurs installateurs et exploitants, ...), dont le SERCE. Au cours de la dernière réunion, le 1^{er} mars dernier, l'administration a proposé un point d'étape pour réviser les valeurs absolues applicables aux bureaux à atteindre d'ici à 2030 en les abaissant. Un point de vue, loin de faire l'unanimité !



Mirzac-Kaïs SAÏD

Responsable Cellule Efficacité Énergétique et Environnementale (Eiffage Énergie Systèmes)

Plusieurs acteurs ont joué le jeu en réalisant leurs déclarations sur OPERAT, conformément aux valeurs absolues définies en 2022. Beaucoup ont déjà commencé à mettre en place des audits et des plans d'actions et d'investissements pour atteindre ces objectifs. Revenir sur ces déclarations pourrait compromettre la motivation, l'investissement et la mobilisation des acteurs concernés. Les clients que nous avons rencontrés à propos du décret

tertiaire sont déjà bien avancés dans le projet et préoccupés par toutes les nouvelles réglementations et impositions autour de la performance énergétique des bâtiments.

L'un des défis majeurs réside dans le processus de déclaration lui-même. Bien que de nombreuses déclarations aient été effectuées, le contrôle sur ces données reste insuffisant et peu précis. Pour les déclarations de consommation d'énergie, c'est assez clair : les assujettis retrouvent les données via le reporting de leurs factures d'énergie. En revanche, pour ce qui concerne la définition des surfaces, des usages et les indicateurs d'utilisation par exemple,

ces critères peuvent être sujets à interprétation et venir biaiser les résultats.

Un accompagnement renforcé des assujettis dans l'utilisation d'OPERAT est nécessaire, allant au-delà des webinaires mis en place aujourd'hui. Des études de cas spécifiques pourraient aider les entreprises à identifier leur situation pour mieux renseigner leurs données. Le principe d'une nouvelle concertation est prématuré par rapport aux retours d'expériences et aux données dont nous disposons aujourd'hui. Il serait plus intéressant de dresser un constat avec toutes les données collectées des différentes typologies de bâtiments, pour mieux ajuster les objectifs pour l'échéance suivante en 2040.

RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT

ATTENTION AUX LUMINAIRES À BAS COÛT !!!



Wilfried KOPEC

Chef du Département « Autres infrastructures en réseau » de la FNCCR

Avec la multiplication des propositions de luminaires dont les prix sont artificiellement bas voire gratuits, nous constatons une divergence entre la qualité des luminaires proposés et celle attendue par une collectivité qui doit acheter du matériel conforme à la réglementation technique, dans le cadre d'un processus contraint d'acquisition qui est celui de la commande publique.

Pour sensibiliser les collectivités, l'Association Française de l'Éclairage (AFE), l'Association des Ingénieurs territoriaux de France (AITF), la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), le Syndicat de l'éclairage et le SERCE ont décidé de réaliser un « Guide d'achat de luminaires à destination des élus et

des services techniques », afin de les inciter à se poser les bonnes questions. L'élu doit en effet évaluer sa capacité à répondre à ces propositions, car tous les maires ne possèdent pas les connaissances requises en matière d'éclairage public. Cette décision peut être déléguée à un syndicat d'énergie ou une entreprise du SERCE, qui sont dotés de techniciens et d'ingénieurs davantage disposés à y répondre.

Les caractéristiques techniques des luminaires, telles que définies par les rédacteurs, doivent être vérifiées pour garantir une utilisation conforme, notamment concernant le rendement lumineux, le respect du principe d'économie circulaire ou encore le marquage CE aux normes européennes.

Nous nous interrogeons sur la durabilité de ces luminaires sur une période de 30 ans, puisqu'une fiche CEE ne peut être renouvelée qu'après ce laps de temps. Le respect des règles des achats publics implique d'obtenir trois devis ou de lancer un appel d'offres en fonction des quantités et des montants en jeu.

À partir de 2026, l'achat devra intégrer le coût global du luminaire, comprenant le prix du produit, de son entretien, sa maintenance et de son recyclage au minimum. Il convient donc d'être attentif car le produit est fourni sans pose et la commune devra alors organiser cette dernière en interne ou via un marché spécifique, avec des délais souvent courts pouvant engendrer des hausses tarifaires. La révision imminente de la fiche CEE RES-EC-104 incitera les fournisseurs à améliorer la performance énergétique de leurs produits.



TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE D'ACHAT SUR LE SITE : serce.fr/Publications



UN NOUVEL ÉCO-COMPARATEUR

Développée il y a près de 10 ans par le SERCE, la calculette SERCO₂ permettait à ses adhérents de réaliser une estimation des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à leurs activités « Réseaux et Infrastructures ». Pour des raisons techniques, les membres de la Commission « Environnement » du SERCE ont accepté la proposition de la FNTP de développer une version dédiée aux métiers des travaux électriques, au sein de l'application Seve-TP, qui s'élargit à l'ensemble des activités de travaux publics. Il sera mis à disposition de l'ensemble des syndicats de spécialités de la FNTP d'ici à l'été.

Un groupe de travail de la Commission « Éclairage public et Environnement connectés » du SERCE finalise le paramétrage de l'outil pour permettre d'effectuer un bilan carbone des activités « Réseaux électriques HTA-BT », « Éclairage public » et « Réseaux de Télécommunication ».

Impliqué dans les deux comités « Pilotage et Technique » et « Données », le SERCE assurera un suivi du déploiement de l'outil et son évolution.

qu'il devienne de plus en plus complet, offrant ainsi une utilisation optimisée pour une large typologie de métiers.

Il se trouve que dans le cadre de nos échanges avec les grands donneurs d'ordres, l'idée d'un outil au sein notamment d'Enedis et d'autres clients capable de calculer le bilan carbone est également envisagée. A la suite de ces échanges nous avons pu leur présenter l'application et ses différentes fonctionnalités. Cette demande et le développement simultané de l'outil SEVE-TP, rendraient pertinent le concept d'une plateforme commune pour éviter la multiplication des solutions.

Avec SEVE-TP, les entreprises peuvent valoriser les gains de CO₂ possibles sur le chantier en proposant des alternatives ou variantes à une solution technique.

L'habileté de l'outil à proposer des comparaisons de variantes peut constituer un avantage concurrentiel, permettant aux entreprises de démontrer leur créativité et leur engagement en matière de réduction de l'empreinte carbone. Les grands donneurs d'ordre et les entreprises du SERCE sont enclins à tirer parti de SEVE-TP, compte-tenu de son potentiel et de la forte valeur ajoutée qu'il apporte.

Nous avons bon espoir qu'Enedis et d'autres utilisent dans le futur cet outil.

Ce logiciel favorise une relation gagnant-gagnant, où les clients sont motivés par la diminution de l'empreinte carbone, tandis que les entreprises se distinguent par leur dynamisme et leur capacité à proposer des solutions novatrices pour accompagner la décarbonation des chantiers.



Romuald PETON

Président de la Commission « Environnement » du SERCE (VINCI Energies)

L'outil SEVE-TP englobe les fonctionnalités et équipements disponibles dans SERCO₂ mais constitue une réelle amélioration en agrégeant divers métiers et activités soutenus par la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP). SEVE-TP se distingue par sa richesse et sa complétude, offrant une expérience utilisateur plus conviviale et actualisée, ainsi qu'une capacité d'enrichissement continu de sa base de données. L'objectif est de la faire évoluer progressivement afin

offrons aux professionnels du SERCE un outil adapté à leurs besoins. Les méthodes de calcul demeurent inchangées, reposant toujours sur la logique de comparabilité carbone et d'autres indicateurs environnementaux. Nous avons ajouté un module spécifique pour quantifier précisément l'impact environnemental des câbles utilisés sur les chantiers, quel que soit leur diamètre.

SEVE-TP est entièrement gratuit et le restera. Il suffit de demander la création d'un compte pour recevoir ses identifiants et accéder à cet outil en ligne, sans besoin de téléchargement supplémentaire. Actuellement utilisé pour des projets routiers, SEVE-TP sera ouvert

à tous les métiers des travaux publics, y compris ceux du SERCE, avant l'été 2024.

Nous avons mis en place un filtre par métier, permettant aux utilisateurs de sélectionner leur spécialité et d'accéder uniquement aux données pertinentes qui les concernent. Si une entreprise exerce plusieurs métiers, elle pourra sélectionner plusieurs spécialités et accéder simultanément aux bases de données correspondantes. Cette fonctionnalité garantit une utilisation personnalisée et efficace de l'outil pour chaque professionnel.



Camille BEUDON

Chargée de mission Carbone et Climat au sein de la Direction Transition Écologique de la FNTP

SERCO₂ a longtemps été l'outil de référence pour le calcul de l'impact carbone des chantiers de travaux électriques, fournissant une gamme de ressources spécifiques aux métiers du SERCE. Il regroupait des produits spécifiques et des engins adaptés à la profession. En intégrant cette base de données à l'outil SEVE-TP, nous

PRÉVENTION & SÉCURITÉ



OPPBT
PUBLICATION

| SUR LES CHANTIERS |

TRAVAUX RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Pose et dépose d'un poteau et autres opérations à proximité d'un réseau électrique aérien



TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX TÉLÉCOMS

Le déploiement et la maintenance des réseaux de télécommunication représentent plusieurs dizaines de milliers d'opérations chaque jour.

La configuration des espaces publics, parfois exigus et les règles de construction des réseaux ont favorisé une proximité des réseaux de télécommunication avec certaines lignes électriques en fils nus, basse et haute tension, sur de nombreux points du territoire.

Il rappelle notamment les points d'attention à prendre en compte pour l'analyse du risque lié à la présence d'un réseau électrique, les modalités d'information des exploitants de ces réseaux pour organiser la mise hors tension ou l'isolation nécessaire avant toute opération.

Pour garantir la bonne exécution des travaux et éviter tout risque d'électrocution, l'OPPBT publie un guide, auquel le SERCE et ses adhérents ont participé.



CONSULTEZ LE GUIDE DEPUIS LE SITE DE L'OPPBT

REPORT DU JURY DU CONCOURS SÉCURITÉ SERCE OPPBT

Le SERCE s'est vu contraint de reporter le Jury du Concours Sécurité SERCE OPPBT à une date ultérieure.

En conséquence la remise des prix, prévue initialement le 3 juin prochain, est annulée et sera reprogrammée à l'automne.

Les adhérents du SERCE seront bien sûr tenus informés dès qu'une nouvelle date aura été déterminée.

Néanmoins, ils peuvent toujours adresser les dossiers de candidatures au Challenge du Jury, à l'adresse suivante : r.panian@serce.fr

Concours
Sécurité
SERCE - OPPBT



UNE NOUVELLE INGÉNIEURE CONSEIL SÉCURITÉ

Nathalie PÉRIÉ a rejoint l'équipe des Ingénieurs Conseil (Prévention et Sécurité) du SERCE, en remplacement de Régis PANTAINÉ, parti à la retraite. Elle interviendra sur un vaste territoire, correspondant aux anciennes régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS FERROVIAIRES

La Prévention-Sécurité est un pilier de l'action du SERCE. Les Commissions du SERCE « Caténaires », « Postes » et « Signalisation ferroviaire » du SERCE participent très régulièrement aux groupes de travail dédiés, auxquels participent l'ensemble des acteurs de la filière.

Des réunions mensuelles « Sécurité partenaires » permettent notamment d'aborder ces problématiques tels que les travaux sur voies contiguës circulées, les tenues à haute visibilité, le briefing avant travaux...

L'atteinte du « zéro accident mortel » est l'objectif numéro 1. Il se décline notamment à travers différentes actions auxquelles concourent l'ensemble des acteurs de la filière, dont les adhérents du SERCE : programme « Nos Vies, notre Priorité » porté par SNCF Réseau; Secubox; les Règles qui sauvent, La Preuve par 9, ...

collaboration avec les entreprises du SERCE et du SETVF. Le programme « la preuve par 9 », sensibilise également les équipes à travers des outils concrets, tels que des quiz et des vidéos, sur différentes thématiques, comme le risque de heurt « homme-engins ».

Nous devons collectivement mieux préparer les chantiers en amont, sachant qu'il y aura probablement des changements dans un projet. La mise en œuvre progressive de Secufer va permettre de progresser sur cet aspect. Elle va s'effectuer en deux phases, abordant successivement les risques ferroviaires liés aux déplacements des agents (reporté au 01/10/2024 mais avec une montée en puissance avec différentes expérimentations) et les risques électriques (pour 2025).

À la suite de récents accidents mortels, SNCF Réseau a également engagé la mission « Nos Vies, notre Priorité » qui souligne la volonté de protéger la vie de chaque personne qui intervient sur les emprises ferroviaires.

Des rituels sont instaurés tels que le « stop and go » qui nous invite ainsi à prendre du recul dès le moindre doute, à réfléchir pour produire en sécurité. L'ensemble des informations associées à cette démarche se retrouve sur SECUBOX.

Aujourd'hui, il y a une véritable implication de la part des entreprises du SERCE en matière de sécurité (on le constate notamment chaque année avec le Concours Sécurité du SERCE) et je crois qu'il est temps de dynamiser l'innovation dans ce domaine. Nous disposons des ressources et de la volonté nécessaires pour aller plus loin. En exploitant des outils tels que le Rail Open Lab, nous pouvons, en quatre mois, transformer nos idées en innovations opérationnelles en les expérimentant. Nous allons ainsi ritualiser trimestriellement nos échanges sur cette thématique pour dynamiser la démarche.



Sylvain COMMARET

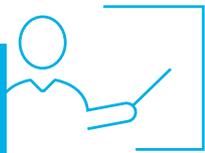
Chef du pôle Risque à la Direction Industrielle et Ingénierie de SNCF Réseau

La démarche « Sécu partenaire » incarne l'engagement de SNCF Réseau à collaborer avec ses partenaires en échangeant nos points de vue afin de

faire progresser la prévention sur les chantiers. Que ce soit à travers des réflexions au sein de nos entités respectives, telles que les groupes de travail avec le SERCE sur le travail en hauteur ou l'agent LAM (Lorry Automoteur) côté SNCF Réseau, ou au sein de groupes de travail communs, comme ceux liés aux activités « caténaires » ou « signalisation ».

L'outil central de cette démarche repose sur SECUBOX, plateforme partagée avec nos partenaires. Elle permet non seulement le partage de bonnes pratiques, mais également la discussion ouverte sur les difficultés rencontrées. Les rendez-vous SECUBOX, autour notamment des « Règles qui sauvent » constituent des moments privilégiés pour aborder des sujets opérationnels, préparés en

SOCIAL & ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS



Le SERCE a présenté les métiers de la profession:

- Le 25-27 janvier, au Zénith Limoges Métropole, sur le stand de la FRTP Nouvelle Aquitaine - Délégation Limousin, en présence de **Cécile VIGNERON, Responsable Relations Écoles Entreprises** et de **Yoann RUFFEL, Conseiller régional « Réseaux » du SERCE**.

- Public : élèves des classes de collégiens et de lycéens



- Animation : découverte des métiers sous forme d'animations et d'ateliers permettant aux jeunes d'échanger avec des professionnels

- Au Salon Jeunes d'Avenir, les 24-25 avril à Paris, sur le stand FNTP, avec la participation d'entreprises adhérentes.

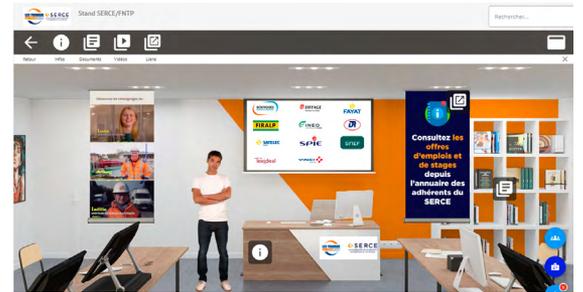
UNE MOBILISATION RÉUSSIE DES ADHÉRENTS DU SERCE AU FORUM VIRTUEL D'ENEDIS

Pour la 4^e année consécutive, le SERCE était à nouveau partenaire du forum virtuel organisé par Enedis le 27 mars dernier. Particularité de cette édition 2024 : l'opération était exclusivement dédiée à l'alternance, tous niveaux de diplômes confondus (du CAP au diplôme d'ingénieur). Autre nouveauté : la territorialisation du forum, scindé en 12 régions, pour un accueil des jeunes au plus près de leur lieu de vie.

43 représentants de 14 entreprises adhérentes étaient présents, répartis sur l'ensemble du territoire français.

Des recruteurs adhérents du SERCE, se sont mobilisés durant toute une journée pour échanger avec les jeunes afin de répondre à leurs questions concernant la profession, leur recherche de stages, les métiers, etc.

Parallèlement, le « stand » du SERCE-FNTP proposait différents supports pour permettre aux jeunes de découvrir la profession : fiches métiers, témoignages vidéos, annuaire des entreprises et liens vers leurs offres de stages et d'emplois.



LE SERCE, PARTENAIRE DE UPIKAJOB

En 2024, le SERCE devient partenaire d'UPIKAJOB, une plateforme 100 % digitale qui propose un accompagnement d'aide à l'orientation des jeunes par le biais de « Passeports orientation » financés totalement par les entreprises. Les métiers des entreprises du SERCE bénéficieront d'une mise en visibilité sur la plateforme www.upikajob.com

prédéfinis pour poser des questions sur les métiers et les formations associées. Il peut également s'entraîner à passer des entretiens d'embauche avec l'intelligence artificielle.

Le « passeport orientation », financé par les entreprises partenaires, offre un accompagnement humain grâce à des coachs en ligne et des professionnels avec lesquels les jeunes peuvent échanger en visioconférence. Alors que 80% des parents de lycéens ressentent du stress concernant l'orientation de leur enfant, ce service répond à un réel besoin.

Fondée en 2022, Upikajob, est une entreprise à mission, soumise à des engagements statutaires et opérationnels. Nous sommes supervisés par un organisme tiers indépendant chargé de vérifier l'atteinte de nos objectifs.

Au cœur de notre démarche, nous avons souhaité que notre service ne soit pas financé par les familles, mais par des entreprises partenaires, assurant ainsi la gratuité pour les jeunes dans l'exploration des métiers et l'accessibilité de la plateforme aux écoles partenaires pour leurs élèves. Parmi les entreprises adhérentes du SERCE, nous comptons déjà FIRALP, SPIE et ERI comme partenaires.



Laurie MONNÉ
PdG de UpiKaJob

Le dialogue avec un assistant virtuel permet aux utilisateurs d'explorer diverses pistes d'intérêts professionnels. UpiKajob

accompagne ensuite les jeunes, en les aidant à identifier des domaines ou des métiers qui pourraient les intéresser, à l'aide de critères tels que leurs préférences, leurs résultats scolaires et leurs compétences personnelles (soft skills). L'Intelligence artificielle propose aux jeunes des métiers méconnus et affine les recherches en fonction de ses critères spécifiques. L'utilisateur peut interagir avec l'IA, soit directement par dictaphone soit via des boutons

SAVE THE DATE Forum ENERPRESSE

COMMENT DÉVELOPPER ET ATTIRER LES COMPÉTENCES VERS LES NOUVEAUX MÉTIERS DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE ?

11 juin 2024 - Le Touquet-Paris-Plage (62)

Jean-Pascal de PERETTI, Président du SERCE participera à cette table-ronde, en présence de **Cédric AUDENIS, Commissaire général de France Stratégie** et de **Thibaut GUILLUY, Directeur Général de France Travail**, animée par Philippe RODRIGUES, Directeur de la Rédaction de Enerpresse.

Diagnostic portant sur l'offre de formation aux métiers de l'énergie, nouveaux métiers et nouveaux acteurs, attractivité, formations internes déployées par les entreprises, emploi des seniors ... autant de sujets qui seront abordés à l'occasion de cet échange.

GIRLS'DAY: TOUS LES MÉTIERS SONT MIXTES!

Le 20 février dernier, le lycée Jean Lurçat à Fleury-les-Aubrais (45), organisait une journée, intitulée « Girls'Day », dédiée à la découverte des formations et des métiers de l'industrie, sous l'impulsion de sa proviseure Corinne MOUTAUX.

Une journée en immersion pour 20 collégiennes en réflexion quant à leur orientation. Elles ont pu profiter des témoignages des lycéennes suivant déjà les différents cursus proposés par le lycée.

En compagnie d'entreprises adhérentes (EQUANS-Ineo et Actemium) et d'Enedis, le SERCE a présenté les très nombreux débouchés offerts par la profession.

Le message délivré durant cette journée : tous les métiers sont mixtes!

L'occasion de lutter contre la prédisposition sociale et de susciter des vocations féminines dans les métiers techniques.

L'opération s'est conclue par un après-midi dans les ateliers en découvrant les gestes métiers.



Cécile VIGNERON, Responsable Relations Écoles-Entreprises au SERCE, a présenté l'éventail des métiers de la profession

EN BREF

NOMINATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION



ADMINISTRATEUR
Laurent FAYAT
Directeur Général
(FAYAT ENERGIES SERVICES)

PRÉSIDENTE DE COMMISSION



PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION « JURIDIQUE »
Emira SADKI
(Eiffage Energie Systèmes – Régions France)

NOUVEAUX MEMBRES



CAP CORSE CONSTRUCTION (S3C)

Morsiglia (20)

Cette SARL est spécialisée dans les opérations de viabilisation et réalise des travaux de réseaux secs, enterrés ou aériens.

ERI Fontenay-sous-Bois (94)

Entreprise de construction et d'installation électrique, courants forts et faibles, dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la signalisation ferroviaire. Cette dernière activité sera représentée au SERCE par la société AVENEL qui a rejoint le groupe ERI.

PUBLICATION



Guide Objectif Fibre

Cette nouvelle version actualisée a été présentée lors d'un webinar le 9 avril dernier :



www.objectif-fibre.fr/bonnes-pratiques/guide-a-telecharger/



LE SERCE DANS LA PRESSE



JANVIER 2024

• News Tank Cities

Interviews de **Nicolas CAHENZLI**, responsable Efficacité Énergétique et Bâtiment du SERCE et de **Sylvain FREY**, membre de la Commission « Efficacité Énergétique » au sujet de la **prolongation de la bonification associée à la fiche CEE BAT-TH 116**, relative à l'installation d'une solution de GTB.

Décret BACS : « Pérenniser la bonification jusqu'aux échéances en 2025 et 2027 » (N. Cahenzli, Serce)

news tank Paris - Editions 01/11/2023 - Publié le 24/01/2024 à 11:10



CONSULTEZ L'INTERVIEW DEPUIS LE SITE
[site serce.fr/espace-press](http://site.serce.fr/espace-press)



Contact PRESSE **C-Comme Vous**

Angéliqua BUHR
angeliqua@c-commevous.com
Tél. : 06 18 37 75 60 – 01 73 02 46 85
www.c-commevous.com
[@CCommeVous](https://twitter.com/CCommeVous)



Les entreprises de la transition énergétique et numérique

Contact **SERCE**
Marielle MOURGUES
m.mourgues@serce.fr
Tél. : 01 47 20 69 45
serce.fr



Retrouvez SERCE'INFOS et toutes les informations du SERCE sur le site internet :

serce.fr



AGENDA

14 mai

• Rencontre avec les entreprises de la région Bretagne

16 mai

• Concours Lumières 2024 : Jury
• Écoles des réseaux de la transition énergétique : Comité de pilotage
• Commission « Postes » / SNCF Réseau

22 mai

• Rencontre avec les entreprises de la région Occitanie

28 mai

• Commission « Lignes aériennes HTB »

4 juin

• Bureau du SERCE
• Commission « Qualification »

4-5 juin

• EuropeOn : réunion des Secrétaires généraux

5 juin

• Commission « Questions sociales »
• Rail Open Lab : Bureau

6 juin

• Commission « Éclairage public et équipements connectés »

11 juin

• Rencontre avec les entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes
• Commission « Caténaires »

12 juin

• Commission « Efficacité énergétique »

18 juin

• Commission « Postes » / Enedis
• Commission « Environnement »

19 juin

• Écoles des réseaux de la transition énergétique : Comité de pilotage

20 juin

• SERCE : Assemblée Générale, suivie d'une conférence (cf. supra)

21 juin

• Commission « Signalisation ferroviaire »

28 juin

• Commission « Formation »

2 juillet

• Commission « Qualification »

4 juillet

• Commission « Centrales & Nucléaire »

10 juillet

• Rencontre avec les entreprises de la région Normandie

